

MOUEZ MOLENEZ

BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2025

MAIRIE

02 98 07 39 05

contact@mairie-ile-molene.bzh

MAIRE : Didier DELHALLE

07 63 15 52 07

1^{ERE} ADJOINTE : Claudie COROLLEUR

06 89 29 60 71

2^{EME} ADJOINT : Vincent PICHON

06 43 36 76 03

LA POSTE

02 98 07 39 00

POMPIERS

18 / 112

SAMU

15

CENTRE MEDICO-SOCIAL

06 07 47 17 78

CCPI SERVICE DECHETS

02 98 84 28 65

EAU DU PONANT

02 29 00 78 78

Le mot du maire

La saison estivale se termine et je suis très heureux qu'elle se soit déroulée sans débordements. Je remercie les associations qui ont organisé les différentes manifestations qui ont rencontré un franc succès.

Je remercie également l'équipe SNSM pour l'organisation et le bon déroulement de la fête de la mer, qui reste un incontournable de l'été à Molène.

En ce moment se déroule la campagne de capture et de stérilisation de nos amis les chats.

Plus ennuyeux, des frelons asiatiques ont élu domicile sur notre île. Si vous découvrez un nid dans votre haie ou dans un arbre ou un grenier, merci de nous en avvertir sans délais. Une entreprise spécialisée interviendra pour les éradiquer.

Et enfin, au risque de me répéter je vous rappelle qu'il est très important, pour ne pas dire vital de maintenir un conseil municipal à Molène, c'est le seul moyen pour que notre commune puisse vivre toute l'année et continue à bénéficier des services publics que vous utilisez quotidiennement. Comme je l'ai exprimé dans les précédents bulletins c'est également le moyen d'exercer la représentativité insulaire auprès de nos instances et c'est l'unique possibilité d'obtenir des subventions pour assurer le maintien et le développement de notre île en répondant aux exigences normatives, qu'elles soient Départementales, Régionales, Nationales ou Européennes.

Je vous donne rendez-vous au festival des insulaires à la fin de ce mois à l'île d'Arz.

Bonne continuation,

Didier



Application INTRAMUROS
Sur iPhone et Android



INFORMATIONS

Nouveau sentier littoral

Du fait de l'érosion réduisant la largeur du sentier côtier, la municipalité a souhaité créer un nouveau sentier littoral, en retrait du trait de côte. Ce sentier a vu le jour en fin d'année dernière, et il a été finalisé au printemps par la remise en place des murets en pierres sèches : le nouveau tracé est plus confortable pour les personnes ayant des difficultés de déplacement, et il permet d'admirer le travail artisanal accompli sur les murets, patrimoine historique de l'île.



Le financement de ce projet a été réalisé avec l'appui de France Vue sur mer, Cerema.

Merci !

Le maire et les conseillers municipaux tiennent à remercier chaleureusement les membres des associations BKE, Barr Avel et l'Amicale Molénaise. Les événements proposés (concert, bal populaire, jeux sur le port...) et les randonnées encadrées en kayak dans l'archipel de Molène contribuent au dynamisme de notre île pendant la période estivale.

Bravo également à la SNSM pour cette très belle fête de la mer édition 2025 !

Rentrée 2025

La rentrée s'est bien déroulée à l'école de la Mer d'Iroise et au Collège des Îles du Ponant : 2 maternelles, 4 primaires et 4 collégiens ont repris les chemins de l'école !

Merci Nathalie

Nathalie SIMON termine son contrat d'agent communal ce mois-ci : merci à elle pour ces trois années de collaboration !

"Plainte en ligne" : un nouvel outil pour déposer plainte sans se déplacer

Il est possible désormais de déposer une plainte entièrement en ligne pour les infractions contre les biens (vol, cambriolage, dégradation, escroquerie hors Internet), à condition que l'auteur soit inconnu.

Pour accéder au service, il faut se rendre sur le site Ma Sécurité – Plainte en ligne, s'identifier via FranceConnect et renseigner le formulaire dédié. Des justificatifs (photos, documents, etc.) peuvent être joints à la plainte. Un procès-verbal est délivré sous 7 jours environ si la plainte est recevable. En fonction des éléments fournis, un policier ou un gendarme peut vous contacter pour compléter la plainte, voire vous proposer un rendez-vous.

Santé : campagne de mesure du radon

Du 15 octobre au 31 janvier, les personnes intéressées peuvent demander gratuitement un kit de mesure du radon auprès du service Solidarités :

social@ccpi.bzh ou 02 98 84 94 86.

En savoir plus : radonbretagne.fr.

Échange convivial autour de la vaccination : grippe & Covid

L'infirmière en pratiques avancées (IPA) vous propose un moment d'échange, ouvert à tous, autour de la vaccination contre la grippe et le Covid. Que vous soyez convaincu, hésitant ou simplement curieux, venez discuter et poser vos questions dans un cadre bienveillant et neutre.

Au programme :

- Comprendre les informations disponibles
- Échanger autour des idées reçues
- Parler des effets secondaires éventuels
- Partager vos expériences et interrogations

📅 Dates : 3 et 17 octobre 2025 de 14h à 15h

📍 Lieu : salle communale

SOUSCRIPTION 2026 DES ACTEURS TOURISTIQUES À L'OFFICE DE TOURISME IROISE BRETAGNE !

Intégrez le réseau des acteurs du tourisme en Iroise pour l'année 2026.

Pour les propriétaires d'un meublé ou de chambres d'hôtes nous vous invitons à contacter le service hébergements :

- 02 98 89 55 04
- hebergement@iroise-bretagne.bzh.

Pour les restaurateurs, prestataires d'activités, commerçants, artistes, artisans... nous vous invitons à contacter Solen :

- 02 98 89 69 46
- solen@iroise-bretagne.bzh.

Plus d'info sur <https://www.iroise-bretagne.bzh/espace-pro>

ASSOCIATIONS

Mandalas

Reprise des ateliers mandalas avec Christine tous les jeudis soir à partir du 9 octobre, de 18h à 20h en salle communale.

« Je prends un temps pour moi avec mon mandala au fil des saisons ...

Je vous invite à un voyage au cœur de votre mandala chaque jeudi, une autorisation à faire une pause et à créer. »



Sophrologie

Reprise des cours de sophrologie avec Lilah tous les mardis soir à partir du 4 novembre, à 18h en salle communale.

Gym

L'association Gym et Bien-Être à Molène, créée à la rentrée 2019, aborde sa 7ème rentrée en ayant élargi sa proposition d'activités pour adultes. Venez avec votre bonne humeur pour pratiquer sans compétition une ou plusieurs activités physiques à la salle du Theven de façon régulière.

- Lundi de 15h à 16h : **Activité Physique Adaptée (APA)** accessible à toutes personnes, surtout à celles ayant arrêté toute pratique depuis longtemps e/out désirant reprendre à un rythme dans le respect de leurs capacités. *Reprise le 22/09.*
- Lundi de 18h à 19h15 : **Yoga** avec Sylvie Lecomte, professeur de Yoga. *Reprise le 08/09.*
- Mardi de 18h à 19h : **Step**. *Reprise le 23/09.*
- Jeudi de 18h à 19h : **Gym et Relaxation**. *Reprise le 25/09.*
- Lundi et Vendredi de 16h30 à 17h30 : **Marche** en partant de la Salle communale. *Reprise le 29/09.*

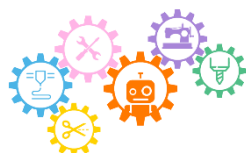
Du matériel tel que step, élastibande, haltères, ballon, bâton de gym ... est mis à disposition en fonction du programme des séances. Pour l'APA, la Gym / relaxation et le yoga, chaque participant(e) apporte son tapis, un plaid pour le temps de relaxation si besoin, voire un coussin adapté à l'activité.

La cotisation annuelle GBEM de 25€ / personne permet de participer à l'ensemble des activités. Pour le Yoga il est demandé en plus 10€ par séance, ou 30€ pour 5 séances.

Couture

Reprise des ateliers couture tous les mercredis après-midi en salle communale à partir du mois d'octobre.

L'Atelier Partagé de l'Île-Molène



L'Atelier Partagé déménage (encore) ! Les travaux devant la Maison des Sœurs ne permettent pas d'ouvrir au public, et nous avons la possibilité d'investir nos propres locaux :

nous vous retrouverons donc tous les mercredis après-midi à partir du mois de novembre, dès que l'atelier sera prêt ! Nous ferons circuler l'info ☺

OCTOBRE ROSE

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie par le cancer du sein. Pourtant, détecté tôt, il guérit dans 9 cas sur 10.

Vous avez entre 50 et 74 ans ?

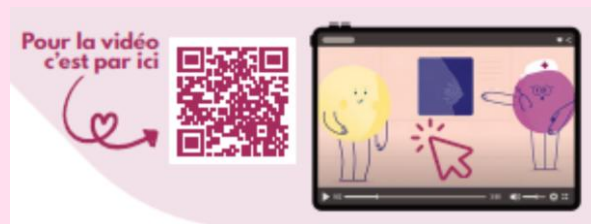
Aucun symptôme ni antécédent familial ?

C'est pour vous que le dépistage organisé a été mis en place.

Tous les deux ans, vous recevez (ou allez recevoir) un courrier de l'Assurance Maladie, ou une notification dans votre compte Ameli, vous invitant à réaliser une mammographie.

Comment se déroule le dépistage organisé ?

La mammographie est réalisée chez un radiologue agréé. La mammographie est un examen relativement rapide, non douloureux pour la majorité des femmes, et toutes les mammographies normales sont relues une seconde fois pour plus de sécurité, au CRCDC Bretagne.



<https://youtu.be/xjsv6slp9UE>

AGENDA

- 📅 **20 septembre (11h en salle communale) :** inauguration de la carte murale – projet Patrimoine Vivant
- 📅 **3 octobre (14h en salle communale) :** échange autour de la vaccination
- 📅 **Du 11 au 14 octobre, en mairie :** distribution des pièces d'identité réalisées
- 📅 **17 octobre (14h en salle communale) :** échange autour de la vaccination
- 📅 **Du 13 octobre au 14 novembre :** arrêt technique du Molenez
- 📅 **1er novembre (Theven) :** diffusion de films INA sur l'Île-Molène (à confirmer)

L'ANNUAIRE

Les associations molénaïses

SNSM Molène

president.ile-molene@snsn.org

Amicale Molénaïse

www.amicale-molenaïse.bzh

Barr Avel Molenez

barravel_molenez@outlook.fr

Spered Ar Mor

speredarmor9@gmail.com

Atelier partagé

atelier.partage.ile.molene@gmail.com

Reprise en novembre

Breizh Kayak Evasion

06 71 51 53 30

bke.molene@gmail.com

Gym et Bien - Être à Molène

gbem29259@gmail.com

Séances de sport tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis (Theven) – marche les lundis et vendredis

Atelier couture

Tous les mercredis après-midi à la salle polyvalente communale

Les commerces molénaïses

Alimentation de proximité

02 98 07 38 81

Ar Ran An Tri Maen / Chez Céline - Tabac Presse Souvenirs

02 98 07 39 71

Cap à l'Ouest / Accueillante Locations

personne.estelle@gmail.com

06 99 35 02 68

Chez Albin

06 30 97 16 20

Crêperie E TI AN GLESKER

02 98 07 39 71

Gîtes / Restaurant L'Archipel

02 98 07 39 56

Le Paysage Molénaïse

06 72 46 68 48

Navette Aurélie

06 74 11 53 57

Ô Caillou Bar / Restaurant / Gîtes

ocaillou.molene@gmail.com

www.ocaillou.fr

06 12 73 57 85

Produits de la mer - vente directe Bugale Mildiz

02 98 07 38 14

Penn ar Bed Molène

02 98 07 39 47

Refuge de mer

soisic@laroutedespinguins.fr

02 98 32 43 93

Restaurant Au Vent des Îles

02 98 07 37 08

06 76 07 29 96

Horaires de la mairie

Lundi : 8h-12h et 13h30-16h30

Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h-12h

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
CENTRALE	16	21/22/23		2/3/4
EGLISE	17			
SEMAPHORE	18			
SQUARE	2/23	28/29/30		16/17/18
ROUSSIN	3/24		4/5/6	29/30/31
PEN AN ERO	4/25			
KARIT	9	7/8/9	18/19/20	
MAIRIE	10			
BOULARD	11			



Site web de la mairie : mairie-ile-molene.bzh



Sur Facebook : Mairie de l'Île-Molène